



Lettre d'information n°67-Mars 2019

Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO et G2C et sera diffusée à leurs fidèles clients

Grand Débat : les entreprises ont aussi la parole

Dans de nombreux lieux, les organisations patronales ou professionnelles, les chambres de commerce ou des métiers, ont organisé des Grands Débats.

« Il est important que les chefs d'entreprise puissent s'exprimer en tant que tels »: c'est ainsi que Jean-Louis Schilansky, président du Medef Paris, et Dominique Restino, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ont justifié l'organisation d'un Grand Débat destiné à leurs membres, fin février, dans la capitale.

Ils n'ont pas été les seuls : de la Bretagne à l'Occitanie, du Centre aux Deux-Sèvres, nombreuses sont les organisations professionnelles à avoir organisé des rencontres dans le cadre du Grand Débat national. La plupart d'entre elles, comme la CPME ou le Medef, s'étaient du reste rapidement prononcées dans ce sens.

Ont-elles réussi à mobiliser leurs membres ? Difficile, pour l'instant, de statuer. Selon un sondage réalisé fin janvier 2019 par OpinionWay pour CCI France, *La Tribune* et LCI, 77% des patrons interrogés n'avaient pas l'intention de participer au Grand débat national (contre 47% pour les Français en général). Pour autant, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a fait salle comble, avec environ 80 participants (sur quelques centaines contactés). En Occitanie, la CCI en a réuni plus de 150. Mais son homologue de Mayenne n'a séduit que 5 entrepreneurs...

Reconnaitre le rôle de l'entreprise

L'exercice révèle toute la diversité du monde entrepreneurial. Il a notamment été l'occasion, pour de nombreuses TPE et PME, de faire entendre leur voix. Une voix qui, ont souligné certains participants, reste parfois largement inaudible dans le débat public habituel, souvent focalisé sur les grands champions nationaux ou internationaux.

Bien souvent, la première revendication des chefs d'entreprise a été de faire reconnaître leur rôle économique et social : « j'en ai assez, parce ce que je suis patron, d'être assimilé à un exploitateur ou à un spécialiste de l'évasion fiscale », a ainsi résumé l'un des participants franciliens. « On parle beaucoup de l'importance des services publics dans les territoires. Les services « privés » que sont les entreprises sont tout aussi irremplaçables à l'équilibre

et à la cohésion. Un café/presse, une épicerie, une pharmacie... sont autant d'entreprises que l'on identifie spontanément comme indispensables à la vie des quartiers et des villages », a de son côté commenté Alain Di Crescenzo, Président de la CCI Occitanie.

Une fiscalité plus juste

La fiscalité a constitué l'un des grands thèmes de débat : comment éviter l'optimisation des uns qui, fatalement, se répercute sur la compétitivité des autres ? Le secteur de l'hôtellerie, notamment, subit de plein fouet la pression des plate-formes de réservation, souvent non imposées en France. Comment éviter les changements de règles fiscales, qui déstabilisent certains marchés ? Les entreprises du bâtiment, notamment, se sont plaintes des modifications des règles de fonctionnement du crédit d'impôt pour la transition écologique.

Sans surprise, le niveau des charges sociales pesant sur le travail a constitué un large sujet de discussion. « Les abattements sur les bas salaires produisent des effets de seuil qui rendent très compliquées les augmentations », a souligné une participante. Mais l'efficacité de l'action publique a également été au centre des discussions : manque de flexibilité, doublons, manque d'efficacité, sont autant de reproches fréquemment adressés.

Les difficultés de recrutement ont été un autre sujet de discussion : comment former plus et mieux ? Comment faire en sorte que l'effort des pouvoirs publics en la matière soit vraiment efficace ? Comment rendre le travail et les missions courtes plus attractifs pour une certaine catégorie de jeunes, souvent peu qualifiés ?

L'écologie, charge ou opportunité ?

La transition écologique a révélé des fractures entre chefs d'entreprise. Halte à l'écologie punitive, ont estimé bon nombre de chefs d'entreprises. « Pour verdir notre parc logistique, encore faut-il modifier les règles d'amortissement », ont souligné d'autres. Pour certains, il faut au contraire saisir le sujet à bras le corps et en faire une opportunité économique. « Etre prêts avant les autres pour que nos technologies environnementales deviennent un produit d'exportation au même titre que le luxe ou les vins et spiritueux », a ainsi résumé un intervenant. Signe des temps : nombre de start-upers nés dans le numérique soulignent aujourd'hui le rôle de celui-ci dans le dérèglement climatique. « 30% de nos émissions de GES en 2030 viendront des technologies d'information », a assuré l'un d'eux. Le débat ne fait que commencer !

Intersud



04 91 19 02 00

Afreco



04 78 53 12 99

G2C



04 72 88 69 00